



# SULNIAC

## FLASH D'INFORMATIONS COMMUNALES

Janvier 2014 - N° 393 [www.sulniac.fr](http://www.sulniac.fr) [infos@mairie-sulniac.fr](mailto:infos@mairie-sulniac.fr)



### Prochaines sorties de **SULNIAC RANDO**

- ♦ **Dimanche 19 janvier à St Marcel**
- ♦ **Dimanche 2 février à Noyal-Muzillac**

RV à 13 h 45 au parking de la salle des fêtes pour le covoiturage.

Contact : 02 97 53 23 24      blog : [sulniacrando.blogspot.com](http://sulniacrando.blogspot.com)



### L'association des donneurs de sang

La prochaine **collecte de sang** aura lieu le **samedi 25 janvier de 8h30 à 12h30 à la salle des fêtes.**

Contact : 02 97 53 25 44



### Jumelage Sulniac Altenbruch

- ♦ **Commémoration du traité d'amitié franco-allemand, mercredi 22 janvier : animation à Sulniac**

Une nouvelle fois, le Comité de Jumelage s'associe à la journée nationale de commémoration de la signature, le 22 janvier 1963, du traité de l'Élysée. Une date déterminante de la construction de l'Europe née de la volonté de quelques hommes visionnaires dont l'ambition était de préserver la paix.

En partenariat avec la médiathèque, le Comité de Jumelage vous invite à découvrir l'exposition « Un voyage à travers l'univers de Helme Heine », auteur de littérature jeunesse, tout le mois de janvier à la médiathèque.

Projection d'un film jeunesse (à partir de 6 ans) le **mercredi 22 janvier à 14h à la médiathèque** suivi d'un goûter offert aux enfants par le Comité de Jumelage, entrée gratuite.



- ♦ **Dimanche 2 février : Loto à la salle des fêtes à partir de 14h, animé par Marie Hélène.**

1 carte 3€ ; 3 cartes 8€ ; 6 cartes + 1 carte gratuite 15€

Nombreux et superbes lots à gagner, bons d'achats, lot surprise.

Ouverture des portes à 12H. Buvette, café, gâteaux, casse-croûtes, crêpes

- ♦ **Vendredi 7 février : Assemblée Générale**

Toutes les personnes intéressées par le jumelage sont conviées à l'Assemblée Générale qui se déroulera à la **maison des associations à 20 H 30**. Nous présenterons le programme de l'année 2014 avec le voyage à Altenbruch à l'Ascension du 28 mai au 2 juin. Nous prendrons les inscriptions. Le séjour est ouvert à tous, aux jeunes à partir de 15 ans et aux adultes, de Sulniac et des environs. Les mineurs de moins de 15 ans doivent être accompagnés d'un adulte. Il n'est pas indispensable de parler allemand. Au programme : accueil et hébergement en famille, soirées communes, découverte de la région d'Altenbruch (Land de Basse-Saxe), sans oublier la convivialité du trajet en car grand tourisme.

### Médiathèque

Toute l'équipe de la Médiathèque vous souhaite une très bonne année 2014, pleine de lectures et de découvertes !

- ♦ **En Janvier** : à l'occasion des **51 ans du Traité de l'Élysée, exposition autour de l'auteur de littérature jeunesse Helme Heine** (emprunté auprès de l'Institut Goethe de Nancy), en partenariat avec le comité de Jumelage Sulniac-Altenbruch. Projection d'un film jeunesse (à partir de 6 ans) le **mercredi 22 janvier à 14h.**

- ♦ **Prochain rendez-vous des P'tites Z'Oreilles** mardi 28 janvier.

Contact : 02.97.53.11.74 - Courriel : [mediatheque@mairie-sulniac.fr](mailto:mediatheque@mairie-sulniac.fr)

Blog : <http://depagesenpages.hautefort.com>



### Les MONTAGNARDS - Section Foot

#### Dimanche 26 janvier - Galette des rois

et vœux du président : petite salle des sports, complexe sportif du Guernehué à partir de 18H30., ouvert aux licenciés, supporters et partenaires.

#### Les prochains matchs :

**Dimanche 12 janvier** : les Vétérans reçoivent Muzillac, match à 10h

**Dimanche 26 janvier** : SULNIAC A reçoit Basse-Vilaine 2, match à 15h,

SULNIAC B reçoit Saint-Guyomard, match à 13h ;

SULNIAC C reçoit Saint-Armel Le Hézo 2, match à 13h,

Les Vétérans reçoivent Damgan Ambon, match à 10h

**Dimanche 2 février** : SULNIAC A se déplace à Berric, match à 15h,

SULNIAC B se déplace à Sérent 2, match à 13h ;

SULNIAC C se déplace à Arzon, match à 15h,

Les Vétérans se déplacent à Questembert, match à 10h

**Dimanche 9 février** : Les Vétérans reçoivent Saint-Jacut, match à 10h

**La tartiflette** aura lieu le **samedi 8 février à la salle des fêtes à partir de 19h : ouvert à tous.**

Contact : Alain Bossard 06 61 88 38 47

### Club des Aînés

Les responsables du club des aînés adressent leurs Meilleurs Vœux à tous les Sulniacois : bonne et heureuse année et surtout bonne santé pour 2014 !

A l'occasion du repas de fin d'année 2013 à la Lande du Moulin, 139 adhérents étaient présents le mardi 10 décembre, l'après-midi s'est déroulée dans une excellente ambiance !...

La prochaine rencontre importante est le **repas galette des rois et assemblée générale le samedi 18 janvier à la salle des fêtes**, à ce jour 170 personnes sont inscrites ...

En 2014, une première sortie cinéma à Questembert est programmée le mardi 28 janvier : le film « Belle et Sébastien », nous espérons une bonne participation.

Au voyage annuel en Catalogne du 11 au 17 mai, 34 personnes sont inscrites à ce jour, il reste des places disponibles. Comme chaque année, ce voyage est ouvert à tous. Inscrivez-vous rapidement, car nous laisserons le soin à Rouxel-Lambert de compléter le car lors des journées portes ouvertes des 11 et 12 janvier prochain.

En ce début d'année, c'est la période des nouvelles inscriptions, nous rappelons à tous les retraités qu'ils sont les bienvenus au Club.

Contact : Marcel RENAUD au 02 97 53 25 59

## Elections 2014 : pièce d'identité obligatoire

Pour les prochaines élections, chaque électeur devra se présenter au bureau de vote avec l'une des pièces d'identités énumérées ci-dessous en plus de sa carte d'électeur (trice).

Les membres du bureau de vote, même s'ils vous connaissent seront tenus de vous la demander.

Les titres permettant aux électeurs français de justifier de leur identité en application de l'article R. 60 du code électoral sont les suivants :

- 1°) Carte nationale d'identité ;
- 2°) Passeport ;
- 3°) Carte d'identité de parlementaire avec photographie, délivrée par le président d'une assemblée parlementaire ;
- 4°) Carte d'identité d'élu local avec photographie, délivrée par le représentant de l'État ;
- 5°) Carte du combattant de couleur chamois ou tricolore ;
- 6°) Carte d'invalidité civile ou militaire avec photographie ;
- 7°) Carte d'identité de fonctionnaire de l'État avec photographie ;
- 8°) Carte d'identité ou carte de circulation avec photographie, délivrée par les autorités militaires ;
- 9°) Permis de conduire ;
- 10°) Permis de chasser avec photographie, délivré par le représentant de l'État ;
- 11°) Livret ou carnet de circulation, délivré par le préfet en application de la loi n° 69-3 du 3 janvier 1969 ;
- 12°) Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire, en application du neuvième alinéa (7°) de l'article 138 du code de procédure pénale ;
- 13°) Attestation de dépôt d'une demande de carte nationale d'identité ou de passeport, délivrée depuis moins de trois mois par une commune et comportant une photographie d'identité du demandeur authentifiée par un cachet de la commune.

Ces titres doivent être en cours de validité à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport, qui peuvent être en cours de validité ou périmés.

## Demandes de Cartes Nationales d'Identité

**L'État simplifie vos démarches : la carte nationale d'identité est valide 15 ans à compter du 1er janvier 2014.**

A compter du 1er janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne :

- les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1er janvier 2014 à des personnes majeures.
- les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

**ATTENTION :** Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisée pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance. Inutile de vous déplacer dans votre mairie.

Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

Plus d'informations sur : <http://www.interieur.gouv.fr/>  
et sur : <http://www.diplomatie.gouv.fr/>

Réalisation et impression Mairie de Sulniac. Distribué le 10 janvier 2014.  
**Le bulletin communal est en cours d'impression. Le prochain flash sera distribué le vendredi 14 février articles à adresser en Mairie ou sur [infos@mairie-sulniac.fr](mailto:infos@mairie-sulniac.fr) avant le vendredi 7 février.**

## Collecte des déchets ménagers

La nouvelle collecte des déchets ménagers se met en place à partir du lundi 27 janvier.



Les habitants des zones non agglomérées qui n'auraient pas reçu leurs 2 bacs individuels doivent contacter le numéro vert suivant **0800 823 246** (appel gratuit depuis un poste fixe) figurant sur l'avis de passage déposé dans leur boîte aux lettres par les agents de la société **GESBAC**. Laissez vos coordonnées sur le répondeur si besoin (nom, adresse et numéro de téléphone).

## Le LAEP : Lieu d'Accueil Enfant Parent

Le calendrier annuel est disponible dans toutes les mairies du canton, au multi-accueil d'Elven et sur le site internet : <http://laep-pays-elven.blogspot.com/>  
**Prochaine séance à Sulniac : samedi 25 janvier** de 9h15 à 11h15 au chalet de l'accueil périscolaire. **A Treffléan le jeudi 6 février** de 9h15 à 11h15 à la garderie périscolaire rue Jakez Hélias. Pour plus de renseignements, contactez le multi-accueil d'Elven au 02 97 53 04 31



## Relais Intercommunal Parents Et Assistantes Maternelles Maison de l'Enfant à ST NOLFF

Contact au 02.97.45.58.66 ; mail : [ripamargoet@wanadoo.fr](mailto:ripamargoet@wanadoo.fr)

**Prochains ateliers :** à Sulniac, les **jeudi 16 et 30 janvier** au chalet de l'accueil périscolaire de 9h30 à 11h30, et le **jeudi 6 février** à la Médiathèque de 9h30 à 11h30. A Treffléan, le **23 janvier** à la garderie périscolaire de 9h30 à 11h30.

**Mme DAVID, assistante sociale tient ses permanences** en Mairie de Sulniac, sur rendez-vous, les mercredis matins. Les rendez-vous sont à prendre auprès du Centre Médico Social de Vannes au 02 97 54 76 29.

Le CCAS d'Elven organise prochainement

## Débat théâtral « Je te veux impeccable » : jeudi 20 février, à 20h30 au Carré d'Arts

Tous les deux jours une femme meurt sous les coups de son compagnon. Une femme sur dix, en France, subit des violences conjugales.

C'est une pièce écrite à partir du témoignage d'une femme battue. Cette femme évoque sous la forme de souvenirs la rencontre avec cet homme, la naissance de son enfant, les indifférences des institutions. Elle dévoile ses souffrances, ses appels, ses peurs, ses espoirs...

La pièce sera suivie d'un échange avec Rachel JOUVET, co-auteur de la pièce, qui répondra aux questions sur son vécu de femme battue. Une personne du Centre National d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles sera également présente pour répondre aux questions d'aspect juridique.

Entrée libre, réservation conseillée au 02.97.53.59.75 - Spectacle à partir de 14 ans.

## Lutte contre les taupes

**Pour les particuliers et les professionnels**, dans le cadre de la lutte collective contre les taupes organisée dans le département, la **FDGDON (FEMODEC) propose une formation** sur une demi-journée (après-midi), pour acquérir les connaissances et la pratique pour pouvoir piéger sur son terrain. Coût 20 € par personne. Plusieurs journées seront organisées au printemps 2014. Soyez nombreux à vous inscrire afin de bénéficier d'un lieu de formation proche de chez vous. Bulletins d'inscription disponibles en mairie.

Contact : Tél : 02 97 63 09 09 mail : [accueil@fdgdon56.fr](mailto:accueil@fdgdon56.fr)

☞ Jeune femme dynamique, 2 ans d'expérience, propose ses services pour toute les tâches de la maison, repassage, travaux d'extérieur, aide aux courses, balade... chèque emploi service. Tél 09.52.48.24.75

☞ Jardinier, entretien courant des jardins, tonte, taille, désherbage, paiement en CESU, Contact au 06.33.40.94.20